

EVENSALADE

Numéro SIRET : **92497721800016**

Code APE : **7010Z**

**92 RUE ARISTIDE BRIAND
92300 LEVALLOIS-PERRET**

COMPTES ANNUELS

du 01/03/2024 au 31/12/2024



Cabinet d'Expertise Comptable

Au Capital de 100 000 Euros

Inscrite au tableau des Experts Comptables

45 avenue Jean Jaurès - 94250 GENTILLY

Tél : 09.81.39.07.21 - Fax : 09.81.38.51.31

E-mail : gentilly@auxilium-group.com

Sommaire

Attestation de Présentation	1
Bilan	2
ACTIF	2
<i>Actif immobilisé</i>	2
<i>Actif circulant</i>	2
PASSIF	3
<i>Capitaux Propres</i>	3
<i>Provisions pour risques et charges</i>	3
<i>Emprunts et dettes</i>	3
Compte de résultat	4
Bilan détaillé	6
ACTIF	6
<i>Actif immobilisé</i>	6
<i>Actif circulant</i>	6
PASSIF	7
<i>Capitaux Propres</i>	7
<i>Provisions pour risques et charges</i>	7
<i>Emprunts et dettes</i>	7
Compte de résultat détaillé	8
Annexes	10
Liasse 25 IS RN	18
Soldes intermédiaires de gestion	43
Soldes intermédiaires de gestion détaillé	45

Attestation de Présentation

ATTESTATION

d'Expert-Comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise EVENSALADE pour l'exercice du 01/03/2024 au 31/12/2024 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 46 pages, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	119 540,96 Euros
Chiffre d'affaires	165 232,00 Euros
Résultat net comptable	-33 183,55 Euros

Fait à GENTILLY
Le 15/05/2025

Signature de l'Expert-Comptable



Cabinet AUDIT GESTION INFORMATIQUE

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	du 01/03/2024 au 31/12/2024 (10 mois)		Exercice précédent 29/02/2024 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial	100 000		100 000		100 000
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	10 500		10 500		10 500
TOTAL (I)	110 500		110 500		110 500
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements	90		90		90
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	220		220		220
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 123		2 123		2 123
. Autres	6 598		6 598		6 598
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	10		10		10
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance					
TOTAL (II)	9 041		9 041		9 041
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	119 541		119 541		119 541

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	du 01/03/2024 au 31/12/2024 (10 mois)	Exercice précédent 29/02/2024 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000)	1 000		1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	-33 184		- 33 184
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	-32 184		- 32 184
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	46 243		46 243
. Découverts, concours bancaires	4 016		4 016
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	116		116
. Associés	28 773		28 773
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 711		12 711
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	8 721		8 721
. Organismes sociaux	4 372		4 372
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 104		4 104
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	2 649		2 649
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	40 021		40 021
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	151 725		151 725
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	119 541		119 541

Compte de résultat

Présenté en Euros

	du 01/03/2024 au 31/12/2024 (10 mois)	Exercice précédent 29/02/2024 (12 mois)	Variation absolue	%		
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens	165 232		165 232		165 232	N/S
Production vendue services						
Chiffres d'affaires Nets	165 232		165 232		165 232	N/S
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			2 131		2 131	N/S
Autres produits			8		8	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			167 371		167 371	N/S
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			88 831		88 831	N/S
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-90		- 90	N/S
Autres achats et charges externes			58 092		58 092	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés			3 507		3 507	N/S
Salaires et traitements			41 356		41 356	N/S
Charges sociales			5 975		5 975	N/S
Dotations aux amortissements sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			14		14	N/S
Total des charges d'exploitation (II)			197 686		197 686	N/S
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-30 315		- 30 315	N/S
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			2 431		2 431	N/S
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			2 431		2 431	N/S
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-2 431		- 2 431	N/S
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			-32 747		- 32 747	N/S

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	du 01/03/2024 au 31/12/2024 (10 mois)	Exercice précédent 29/02/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	437		437	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	437		437	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-437		- 437	N/S
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	167 371		167 371	N/S
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	200 555		200 555	N/S
RESULTAT NET	-33 184		- 33 184	N/S
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	du 01/03/2024 au 31/12/2024 (10 mois)			Exercice précédent 29/02/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Fonds commercial	100 000		100 000		100 000
207000 Fonds commercial	100 000		100 000		100 000
Autres immobilisations financières	10 500		10 500		10 500
275000 Depots et cautionnements verses	10 500		10 500		10 500
TOTAL (I)	110 500		110 500		110 500
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements	90		90		90
311000 Matiere (ou groupe) a	90		90		90
Clients et comptes rattachés	220		220		220
411000 Clients divers	220		220		220
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 123		2 123		2 123
445667 TVA déductible 20 %	1 772		1 772		1 772
445670 Crédit de tva à reporter	254		254		254
445867 TVA en attente déductible 20 %	97		97		97
. Autres	6 598		6 598		6 598
451300 SOCIETE INDIANGOLD	6 598		6 598		6 598
Disponibilités	10		10		10
530000 Caisse	10		10		10
TOTAL (II)	9 041		9 041		9 041
TOTAL ACTIF (0 à V)	119 541		119 541		119 541

Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	du 01/03/2024 au 31/12/2024 (10 mois)	Exercice précédent 29/02/2024 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000) 101300 Capital souscrit appelé verse	1 000 1 000		1 000 1 000
Résultat de l'exercice	-33 184		- 33 184
TOTAL (I)	-32 184		- 32 184
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
. Emprunts	46 243		46 243
164100 PRET 1459565	46 243		46 243
. Découverts, concours bancaires	4 016		4 016
512100 BNP	3 876		3 876
512200 SOCIETE GENERALE	140		140
Divers	116		116
168800 Interets courus	116		116
Associés	28 773		28 773
455100 PRESIDENT ALAM ARNOVE	273		273
455110 ASSOCIE WILLIAM SERRE	28 500		28 500
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 711		12 711
401000 Fournisseurs divers	12 129		12 129
408100 Fournisseurs	582		582
. Personnel	8 721		8 721
421000 Personnel : rémunérations dues	7 392		7 392
427000 Personnel RETENUE /SALAIRE	392		392
428200 Dettes provisio. pour congés payés	938		938
. Organismes sociaux	4 372		4 372
431000 Sécurité sociale	3 821		3 821
437200 RETRAITE	167		167
438200 Charges sociales sur congés payés	347		347
438600 Autres charges à payer	36		36
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 104		4 104
445510 Tva à décaisser	3 129		3 129
445800 Tva à régulariser	975		975
. Autres impôts, taxes et assimilés	2 649		2 649
442100 PRELEVEMENT A LA SOURCE	12		12
448600 Autres charges à payer	2 637		2 637
Autres dettes	40 021		40 021
411000 Clients divers	21		21
467100 ACHAT FDC EVENSALADE	40 000		40 000
TOTAL (IV)	151 725		151 725
TOTAL PASSIF (I à V)	119 541		119 541

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	du 01/03/2024 au 31/12/2024 (10 mois)			Exercice précédent 29/02/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Production vendue biens	165 232		165 232		165 232	N/S
701100 Produit fini (ou groupe 10	163 156		163 156		163 156	N/S
701300 PRODUITS FINI 20%	175		175		175	N/S
701500 PRODUITS FINI 5.5%	1 901		1 901		1 901	N/S
Chiffre d'affaires Net	165 232		165 232		165 232	N/S

Présenté en Euros

	du 01/03/2024 au 31/12/2024 (10 mois)	Exercice précédent 29/02/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de	2 131		2 131	N/S
791000 Transferts de charges d'expl.	2 131		2 131	N/S
Autres produits	8		8	N/S
758000 Produits divers gestion courante	8		8	N/S
Total des produits d'exploitation (I)	167 371		167 371	N/S
Achats de matières premières et autres approvisionnement	88 831		88 831	N/S
601000 Achats stocks mat. prem. (fourn.)	82 714		82 714	N/S
602600 Emballages	6 117		6 117	N/S
Variation de stock (matières premières et autres approv.)	-90		- 90	N/S
603100 Variat. stocks mat. prem. et fourn	-90		- 90	N/S
Autres achats et charges externes	58 092		58 092	N/S
604000 Achats études et prestat. services	250		250	N/S
606100 Fournitures non stock. eau, énergie	3 781		3 781	N/S
606300 Fournit. entretien & petit equip.	2 041		2 041	N/S
613200 Locations immobilières	27 210		27 210	N/S
613300 BNP LOC. TPE	333		333	N/S
613500 LOCAM / ECRAN	480		480	N/S
614000 Charges locatives et de copropriété	1 537		1 537	N/S
616000 Primes d'assurance	341		341	N/S
616100 Multirisques	486		486	N/S
616200 Assur. obligat. dommage-construct.	53		53	N/S
622200 Commissions & courtages sur ventes	9 449		9 449	N/S
622600 Honoraires	7 014		7 014	N/S
622700 Frais d'actes et de contentieux	235		235	N/S
623100 Annonces et insertions	51		51	N/S
623400 Cadeaux a la clientele	269		269	N/S
623600 Catalogues et imprimes	400		400	N/S
625700 Receptions	430		430	N/S
626000 Frais postaux et de télécomm.	869		869	N/S
627000 Services bancaires et assim.	1 910		1 910	N/S
627100 COMM. CB	115		115	N/S
628100 Concours divers (cotisations,...)	838		838	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés	3 507		3 507	N/S
631200 Taxe d'apprentissage	274		274	N/S
633300 Part. employ. a form. prof. cont.	288		288	N/S
635000 Autres impots taxes & vers. ass.	2 310		2 310	N/S
635120 Taxes foncières	551		551	N/S
635800 Autres droits	85		85	N/S
Salaires et traitements	41 356		41 356	N/S
641100 Salaires appointements	40 290		40 290	N/S
641200 Conges payes	938		938	N/S
641400 Indemnités et avantages divers	128		128	N/S
Charges sociales	5 975		5 975	N/S
645100 Cotisations urssaf	4 676		4 676	N/S
645300 Cotisations aux caisses retr.	953		953	N/S
648200 PROVIS. CONGES PAYES	347		347	N/S

	du 01/03/2024 au 31/12/2024 (10 mois)	Exercice précédent 29/02/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
Autres charges	14		14	N/S
658000 Charges diverses gestion courante	14		14	N/S
Total des charges d'exploitation (II)	197 686		197 686	N/S
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-30 315		- 30 315	N/S
Intérêts et charges assimilées	2 431		2 431	N/S
661100 Interets des emprunts et dettes	2 431		2 431	N/S
Total des charges financières (VI)	2 431		2 431	N/S
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-2 431		- 2 431	N/S
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-32 747		- 32 747	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	437		437	N/S
671200 Penalités amendes fisc. & pénales	437		437	N/S
Total des charges exceptionnelles (VIII)	437		437	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-437		- 437	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	167 371		167 371	N/S
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	200 555		200 555	N/S
RESULTAT NET	-33 184		- 33 184	N/S

Annexes

EVENSALADE**ANNEXE**

Période du 01/03/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 10 mois.

L'exercice précédent clos le 29/02/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 119 540,96 E.

Le résultat net comptable est une perte de 33 183,55 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 29/09/2025 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

EVENSALADE

ANNEXE

Période du 01/03/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 100 000 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	100 000		100 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	100 000		100 000	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 110 500 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles		100 000		100 000
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières		10 500		10 500
TOTAL		110 500		110 500

3.2.2 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	100 000	0	100 000	Non amortiss.
TOTAL	100 000	0	100 000	

3.3 - Etat des créances = 19 441 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	10 500		10 500
Actif circulant & charges d'avance	8 941	8 941	
TOTAL	19 441	8 941	10 500

EVENSALADE

ANNEXE

Période du 01/03/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 1 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	200	5,00	1 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	200	5,00	1 000

4.2 - Etat des dettes = 151 725 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	50 259	50 259		
Dettes financières diverses	28 889	28 889		
Fournisseurs	12 711	12 711		
Dettes fiscales & sociales	19 846	19 846		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	40 021	40 021		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	151 725	151 725		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 4 656 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	116
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	582
Dettes fiscales & sociales	3 958
Autres dettes	
TOTAL	4 656

EVENSALADE**ANNEXE**

Période du 01/03/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euros

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 165 232 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de produits finis	165 232	100,00 %
TOTAL	165 232	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

EVENSALADE**ANNEXE**

Période du 01/03/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euros

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

EVENSALADE

ANNEXE

Période du 01/03/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euros

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges à payer = 4 656 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	116
Interets courus(168800)	116
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	582
Fournisseurs(408100)	582
Dettes fiscales et sociales :	3 958
Dettes provisio. pour congés payés(428200)	938
Charges sociales sur congés payés(438200)	347
Autres charges à payer(438600)	36
Autres charges à payer(448600)	2 637
TOTAL	4 656

EVENSALADE

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/03/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2024 10 mois	29/02/2024 12 mois	28/02/2023 mois	28/02/2023 mois	28/02/2023 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social	1 000				
b) Nombre d'actions émises	200				
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	165 232				
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	-33 184				
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-33 184				
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-33 184				
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-166				
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-166				
c) Dividende versé à chaque action					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	41 356				
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	5 975				

Observations complémentaires

EVENSALADE**COMPTE RENDU DES TRAVAUX**

Période du 01/03/2024 au 31/12/2024

Des comptes annuels présenté en Euros

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet AGI, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par EVENSALADE,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2024 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	119 541
Chiffre d'affaires hors taxes	165 232
Résultat net de l'exercice (perte)	-33 184

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour AGI

Fait à GENTILLY le 15/05/2025



Liasse 25 IS RN

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2025

Désignation de l'entreprise :		EVENSALADE															110											
Adresse de l'entreprise		92 RUE ARISTIDE BRIAND 92300 LEVALLOIS-PERRET															Durée de l'exercice précédent *			112								
Numéro SIRET *		92497721800016															Néant ☐ *											
																	Exercice N clos le, 31122024											
																	Brut 1			Amortissements, provisions 2			Net 3					
Capital souscrit non appelé (I)		AA																										
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB																		AC							
		Frais de développement *	CX																		CQ							
		Concessions, brevets et droits similaires	AF																		AG							
		Fonds commercial (1)	AH															100 000			AI			100 000				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ																		AK							
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL																		AM							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN																		AO							
		Constructions	AP																		AQ							
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR																		AS							
		Autres immobilisations corporelles	AT																		AU							
		Immobilisations en cours	AV																		AW							
		Avances et acomptes	AX																		AY							
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS																		CT							
		Autres participations	CU																		CV							
		Créances rattachées à des participations	BB																		BC							
		Autres titres immobilisés	BD																		BE							
		Prêts	BF																		BG							
		Autres immobilisations financières *	BH															10 500			BI			10 500				
TOTAL (II)		BJ															110 500			BK			110 500					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL															90			BM			90				
		En cours de production de biens	BN																		BO							
		En cours de production de services	BP																		BQ							
		Produits intermédiaires et finis	BR																		BS							
		Marchandises	BT																		BU							
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV																		BW							
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX															220			BY			220				
		Autres créances (3)	BZ															8 721			CA			8 721				
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB																		CC							
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD																		CE							
		Disponibilités	CF															10			CG			10				
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH																		CI							
TOTAL (III)		CJ															9 041			CK			9 041					
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW																										
Payables de remboursement des obligations (V)		CM																										
Écarts de conversion actif * (VI)		CN																										
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO															119 541			1A			119 541					
Renvois : (1) Dont droit au bail :																	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :			CP			(3) Part à plus d'un an :			CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :															Stocks :						Créances :					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2025

Désignation de l'entreprise		EVENSALADE		Néant	☐ *
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000...)	DA	1 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(33 184)		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	(32 184)		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	50 259		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	28 889		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	12 711		
	Dettes fiscales et sociales	DY	19 846		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	40 021		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	151 725			
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	119 541		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	111 464		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	4 016			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2025

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		EVENSALADE				Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD	165 232	FE		FF	165 232	
		FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	165 232	FK		FL	165 232	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	2 131	
	Autres produits (1) (11)					FQ	8	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	167 371
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	88 831	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(90)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	58 092	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	3 507	
	Salaires et traitements *					FY	41 356	
	Charges sociales (10)					FZ	5 975	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} (14) \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	14	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	197 686
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(30 315)
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 431	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	2 431	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2 431)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(32 747)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EVENSALADE		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	437		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	437		
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)				HI	(437)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	167 371		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	200 555		
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)				HN	(33 184)		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	Crédit bail mobilier *		HP		
			Crédit bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	2 131	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS			A5		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles: facultatives		A6	obligatoires	A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin		A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)			HS		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):			Exercice N		
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
671200 PENALITES RETARD				437			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs:			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article
53 A du Code général
des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2025

Désignation de l'entreprise EVENSALADE										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD		KE		KF	100 000		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD			
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN		LO		LP			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS				
Prêts et autres immobilisations financières				IT		IU		IV	10 500			
TOTAL IV				LQ		LR		LS	10 500			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG		ØH		ØJ	110 500		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation per mise en équivalence				
				par virement de poste à poste 1				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	100 000	IX	100 000		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agenets et am. des constructions	IS		MG		MH		MI			
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML		
		Inst. gales, agenets, aménagements divers		IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT		MU			
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB			
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III		IY		NG		NH		NI			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW		
		Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ		
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D				
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	10 500	2G	10 500			
TOTAL IV		I3		NJ		NK	10 500	2H	10 500			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK		ØL	110 500	ØM	110 500		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N clos le 3 1 1 2 0 2 4

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : EVENSALADE Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées » .

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

⑥

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

DGFIP N° 2055 SD 2025

Désignation de l'entreprise EVENSALADE Néant ☒ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développements	CY		EL	EM	EN
Fonds commercial	RE		RF	RI	RJ
Autres immobilisations incorporelles	PE		PF	PG	PH
TOTAL I	RK		RM	RN	RO
Terrains	PI		PI	PK	PL
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	PW	PX	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ		QA	QB	QC
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	QE	QF	QG
	Matériel de transport	QH	QI	QJ	QK
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	QM	QN	QO
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT
	TOTAL II	QU	QV	QW	QX
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	ØN		ØP	ØQ	ØR

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobiliations amortissables	DOTATIONS			REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV	
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	
	TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL			NM			NO	
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW		Total général non venant (NS + NT + NU)	NY		Total général non venant (NW - NY)	NZ	

CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2025

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EVENSALADE							Néant ☒	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1	2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B		6C		6D	
		6E	6F		6G		6H	
		Ø2	Ø3		Ø4		Ø5	
		9U	9V		9W		9X	
		Ø6	Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE		UF				
		UG		UH				
		UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.							10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.								

SAGE Expert-comptables janvier 2025

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

DGFIP N°2057-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).Désignation de l'entreprise : EVENSALADENéant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	10 500	UV		UW	10 500		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	220		220				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	2 123		2 123				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC	6 598		6 598				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR							
	Charges constatées d'avance			VS							
	TOTAUX			VT	19 441	VU	8 941	VV	10 500		
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	4 016		4 016					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	46 243		5 983		28 712		11 549	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	116		116						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	12 711		12 711						
Personnel et comptes rattachés		8C	8 721		8 721						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	4 372		4 372						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	4 104		4 104					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	2 649		2 649					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	28 773		28 773						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	40 021		40 021						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	151 725	VZ	111 464		28 712		11 549		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	50 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	3 757	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

SAGE Experts-comptables janvier 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

⑨

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2025

Désignation de l'entreprise EVENSALADE		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐ *		Exercice N clos le 31/12/2024		
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WA		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	WB		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	XE		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XX	XW 437		
	Amendes et pénalités		WJ	437	Charges financières (art. 39 1 3° et 212 bis) *		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						I7		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)				I8		
			- imposées aux taux de 0 %				ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme				WN		
			- Plus-values soumises au régime des fusions				WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)								XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	WQ		
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		MS			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3	
TOTAL I							WR	437	
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *								WS	33 184
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WV		
			- imposées au taux de 0 %				WH		
			- imposées au taux de 19 %				WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs				XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	XA		
Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)								ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *							ZY	
	Majoration d'amortissement *							XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies A)	ØV	Société investissements immobilier cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	XF	
		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC		
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 senedecies)			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septedecies)	PB			
Entreprises nouvelles (44 sexies)		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 novies A)	L5	France Ruralités Revitalisation - (FRRI) (44 quaterdecies A)	HT			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)								XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	dont déduction exceptionnelle simulatoire de conduite (art. 39 decies B)	YH	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC	XG		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB	créance dégagee par le report en arrière de déficit	ZI			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies E)	YI	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL			
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2	
TOTAL II							XH	33 184	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II)		XI			
				déficit (II moins I)			XJ 32 747		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *						ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *							XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	XO 32 747		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2025

Désignation de l'entreprise EVENSALADE		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Dont déficits transférés de plein droit (art 209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	32 747
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	32 747
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	1 285
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI*		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A-2 :		ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

11

TABEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C-SD 2025

Désignation de l'entreprise : EVENSALADE										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{	– Réserves légales	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD		– Autres réserves		ZD					
	Prélèvements sur les réserves	ØE		Dividendes	ZE						
				Autres répartitions	ZF						
	TOTAL I	ØF		Report à nouveau	ZG						
				(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ				
	– Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	– Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance						YT	2 50			
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8		YX	29 560			
	– Personnel extérieur à l'entreprise						YU				
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	16 698			
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	11 584			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	58 092			
							YW				
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YZ				
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques)				ZS		9Z	3 507			
						YX	3 507				
TVA	– Montant de la TVA collectée						YY	16 455			
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	10 262			
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre de 2024) *						ØB	40 290			
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%			
	– Numéro de centre agréé *				XP						
	– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)										
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies						RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL		
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO		
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058 NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059 A SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : EVENSALADE

Néant

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
(1)		(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)
(7)		(8)	(9)	19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	(11)
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (12)						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (13)						
	CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (14)		(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

SAGE Experts-comptables Janvier 2025

Désignation de l'entreprise : EVENSALADE

Formulaire déposé au titre de l'IR

FI

Néant ☒ *

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFiP N° 2059 C SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : EVENSALADE Néant ☒ *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 %

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ❶

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ❶

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
❶		❷	❸	❹
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1			
	N 2			
	N 3			
	N 4			
	N 5			
	N 6			
	N 7			
	N 8			
	N 9			
	N 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F-G-H
		À 19 %, ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
❶		❷	❸	❹	❺	❻
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1					
	N 2					
	N 3					
	N 4					
	N 5					
	N 6					
	N 7					
	N 8					
	N 9					
	N 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N°2059-D-SD 2025

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : EVENSALADE		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

16

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N°2059-E-SD 2025

Désignation de l'entreprise: EVENSALADE		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: 07052024 et clos le: 31122024		Données en nombre de mois 1 0	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	3,00
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	165 232
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	165 232
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	8
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	90
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	98
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	94 903
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	23 997
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	28 023
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	14
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	146 937
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	18 393
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	18 393
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	/ /
Date de cessation		HR	/ /
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

SAGE Experts-comptables
Janvier 2025

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N°2059-F-SD 2025



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122024

N° SIRET 9 2 4 9 7 7 2 1 8 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EVENSALADE

ADRESSE (voie) 92 RUE ARISTIDE BRIAND

CODE POSTAL 92300

VILLE LEVALLOIS-PERRET

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	0	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	0
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	400
Total des lignes P1 + P2	P5	2	Total des lignes P3 + P4	P6	400

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom de famille SERRE Prénom(s) WILLIAM
Nom d'usage % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 200
Naissance: Date 03/08/1999 N° Département 92 Commune CHATENAY MALABRY Pays
Adresse : N° 10 Voie RUE DES ABRICOTIERS
Code Postal 92350 Commune LE PLESSIS-ROBINSON Pays FRANCE

Titre (2) M Nom de famille ALAM Prénom(s) ARNOVE
Nom d'usage % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 200
Naissance: Date 24/01/1999 N° Département 92 Commune SCEAUX Pays
Adresse : N° 17 Voie AVENUE JULES GUESDE
Code Postal 92330 Commune SCEAUX Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2025

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2025

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 31122024 N° SIRET 92497721800016

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EVENSALADE

ADRESSE (voie) 92 RUE ARISTIDE BRIAND

CODE POSTAL 92300 VILLE LEVALLOIS-PERRET

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		P5
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays

SAGE Experts-comptables janvier 2025

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

		N° 2065-SD 2025	
Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts) Timbre à date du service			
IMPOT SUR LES SOCIETES			
Exercice ouvert le	07052024	et clos le	31122024
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime simplifié d'imposition	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre		Régime réel normal ☒	
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
A	IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE		
Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
EVENSALADE 92 RUE ARISTIDE BRIAND 92300 LEVALLOIS-PERRET			
SIRET	9 2 4 9 7 7 2 1 8 0 0 0 1 6	Mét :	
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
<i>Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)</i>			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:			
SIRET			
B	ACTIVITÉ		
Activités exercées	Activités des sièges sociaux		Si vous avez changé d'activité, cochez la case
C	RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)		
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal	Déficit 32 747
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2. Plus-values		PV à long terme imposables à 19 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)
PV à long terme imposables à 15 %			
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %	
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations		Autres dispositifs	
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quinquies A	☐	Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	☐
Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)			
D	IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)		
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
E	CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)		
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %			
F	COMPTABILITÉ INFORMATISÉE		
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé COALA - SAGE			
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr			
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
AUDIT GESTION INFORMATIQUE 45 avenue Jean Jaurès 94250 GENTILLY OGA/OMGA			
Tél: 09.81.39.07.21		Tél:	
Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)		Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :		Date : 15052025 Lieu : LEVALLOIS-PERRET	
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné		Qualité et nom du signataire Président ARNOVE ALAM	
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐		Signature :	
Prestataire :			

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
2025

G

RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾

payées par la société elle-même

a

payées par un établissement chargé du service des titres

b

Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾

c

Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées

d

Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾

e

f

g

h

Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾

i

Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI

j

Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾

Total (a à h)

H

RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI):
* SARL, tous les associés;
* SCA, associés gérants;
* SNC ou SCS, associés en nom ou commandités
* SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants

1

Pour les SARL

2

Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.

3

Montant des sommes versées:

4

à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits

5

à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement

6

à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6

7

Indemnités forfaitaires

8

Remboursements

9

Indemnités forfaitaires

10

Remboursements

11

WILLIAM SERRE

200

10 RUE DES ABRICOTIERS 92350 LE PLESSIS-ROBINSON

200

ARNOVE ALAM Président

17 AVENUE JULES GUESDE 92330 SCEAUX

I

DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNÉRATIONS

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES

à 0 %

à 15 %

à 19 %

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁶⁾

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽⁶⁾

MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLT restant à reporter

K

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice



Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES
N° 2067
(2025)

ANNÉE ou exercice

Désignation de l'entreprise EVENSALADE
Adresse 92 RUE ARISTIDE BRIAND 92300 LEVALLOIS-PERRET

du 07/05/2024
au 31/12/2024

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

**TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		2 69
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		4 30
Total		6 99

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice . 2024 . . . (total col.9 + total col.10) 10	699	- de l'exercice . 2024 . . 10	
- de l'exercice précédent 10		- de l'exercice précédent 10	
Nom et qualité du signataire ARNOVE ALAM Président		À LEVALLOIS-PERRET , le 15/05/2025 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

2025	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI		2464	
(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)				
I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice				
A- Règles de droit commun				
Charges financières nettes de l'exercice	a			
EBITDA fiscal de l'exercice	b			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes): (c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)			
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé				
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d			
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e			
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f			
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation				
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g			
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h			
II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report				
A- Suivi des charges financières nettes en report				
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i			
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)			
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)			
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)			
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k			
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l			
B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report				
	Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r			

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

2025	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit							2468
(A souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)								
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %								
1	2	3	4	5	6	7		
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit	imposé à 10 % 7b	
Total								
2. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement								
Date de l'agrément		Résultat net imposable à taux réduit sous agrément						
Total								

CA18CHAPAY

Charges à payer

Montant

[illegible]

Soldes intermédiaires de gestion

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2024 (10 mois)	Exercice clos le 29/02/2024 (12 mois)	Variation	%
- Ventes de marchandises				
- Coût direct d'achat				
+/- Variation du stock de marchandises				
Marge commerciale (I)				
Taux de marge commerciale	%	%		
+ Production vendue	165 232		165 232	N/S
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice	165 232		165 232	N/S
- Matières premières et approvisionnements consommés	88 741		88 741	N/S
- Sous-traitance directe	250		250	N/S
Marge brute sur production (II)	76 241		76 241	N/S
Taux de marge brute sur production	46,14 %	%		
Marge brute globale (I + II)	76 241		76 241	N/S
Taux de marge brute globale	46,14 %	%		
- Services extérieurs et autres charges externes	57 842		57 842	N/S
Valeur ajoutée produite	18 399		18 399	N/S
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	11,14 %	%		
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts, taxes et versements assimilés	3 507		3 507	N/S
- Salaires et traitements	41 356		41 356	N/S
- Charges sociales	5 975		5 975	N/S
Excédent brut d'exploitation	-32 440		- 32 440	N/S
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	-19,63 %	%		
+ Reprise sur amortissements et provisions				
- Dotations aux amortissements sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant				
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	8		8	N/S
- Autres charges de gestion courante	14		14	N/S
+ Transfert de charges d'exploitation	2 131		2 131	N/S
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	-30 315		- 30 315	N/S
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	-18,35 %	%		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés				
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées	2 431		2 431	N/S
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	-32 747		- 32 747	N/S
Résultat courant / chiffre d'affaires	-19,82 %	%		

	Exercice clos le 31/12/2024 (10 mois)	Exercice clos le 29/02/2024 (12 mois)	Variation	%
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital				
+ Reprises sur provisions & transferts de charges except°.				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	437		437	N/S
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Résultat exceptionnel	-437		- 437	N/S
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôts sur les bénéfices				
Résultat net Comptable	-33 184		- 33 184	N/S
Résultat net / chiffre d'affaires	-20,08 %	%		

Soldes intermédiaires de gestion détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2024 (10 mois)	Exercice clos le 29/02/2024 (12 mois)	Variation	%
+Production vendue	165 232		165 232	N/S
701100 Produit fini (ou groupe 10 %	163 156		163 156	N/S
701300 PRODUITS FINI 20%	175		175	N/S
701500 PRODUITS FINI 5.5%	1 901		1 901	N/S
Production de l'exercice	165 232		165 232	N/S
- Matières premières et approvisionnements consommés	88 741		88 741	N/S
601000 Achats stocks mat. prem. (fourn.)	82 714		82 714	N/S
602600 Emballages	6 117		6 117	N/S
603100 Variat. stocks mat. prem. et fourn	-90		- 90	N/S
- Sous-traitance directe	250		250	N/S
604000 Achats études et prestat. services	250		250	N/S
Marge brute sur production (II)	76 241		76 241	N/S
Taux de marge brute sur production	46,14 %	%		
Marge brute globale (I + II)	76 241		76 241	N/S
Taux de marge brute globale	46,14 %	%		
- Services extérieurs et autres charges externes	57 842		57 842	N/S
606100 Fournitures non stock. eau, énergie	3 781		3 781	N/S
606300 Fournit. entretien & petit equip.	2 041		2 041	N/S
613200 Locations immobilières	27 210		27 210	N/S
613300 BNP LOC. TPE	333		333	N/S
613500 LOCAM / ECRAN	480		480	N/S
614000 Charges locatives et de copropriété	1 537		1 537	N/S
616000 Primes d'assurance	341		341	N/S
616100 Multirisques	486		486	N/S
616200 Assur. obligat. dommage-construct.	53		53	N/S
622200 Commissions & courtages sur ventes	9 449		9 449	N/S
622600 Honoraires	7 014		7 014	N/S
622700 Frais d'actes et de contentieux	235		235	N/S
623100 Annonces et insertions	51		51	N/S
623400 Cadeaux a la clientele	269		269	N/S
623600 Catalogues et imprimes	400		400	N/S
625700 Receptions	430		430	N/S
626000 Frais postaux et de télécomm.	869		869	N/S
627000 Services bancaires et assim.	1 910		1 910	N/S
627100 COMM. CB	115		115	N/S
628100 Concours divers (cotisations,...)	838		838	N/S
Valeur ajoutée produite	18 399		18 399	N/S
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	11,14 %	%		
- Impôts, taxes et versements assimilés	3 507		3 507	N/S
631200 Taxe d'apprentissage	274		274	N/S
633300 Part. employ. a form. prof. cont.	288		288	N/S
635000 Autres impots taxes & vers. ass.	2 310		2 310	N/S
635120 Taxes foncières	551		551	N/S
635800 Autres droits	85		85	N/S
- Salaires et traitements	41 356		41 356	N/S
641100 Salaires appointements	40 290		40 290	N/S
641200 Conges payes	938		938	N/S
641400 Indemnités et avantages divers	128		128	N/S
- Charges sociales	5 975		5 975	N/S
645100 Cotisations urssaf	4 676		4 676	N/S
645300 Cotisations aux caisses retr.	953		953	N/S
648200 PROVIS. CONGES PAYES	347		347	N/S
Excédent brut d'exploitation	-32 440		- 32 440	N/S

	Exercice clos le 31/12/2024 (10 mois)	Exercice clos le 29/02/2024 (12 mois)	Variation	%
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	-19,63 %	%		
+Autres produits de gestion courante	8		8	N/S
758000 Produits divers gestion courante	8		8	N/S
- Autres charges de gestion courante	14		14	N/S
658000 Charges diverses gestion courante	14		14	N/S
+Transfert de charges d'exploitation	2 131		2 131	N/S
791000 Transferts de charges d'expl.	2 131		2 131	N/S
Résultat d'exploitat° (hors charges & prod.financie	-30 315		- 30 315	N/S
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	-18,35 %	%		
- Intérêts et charges assimilées	2 431		2 431	N/S
661100 Interets des emprunts et dettes	2 431		2 431	N/S
Résultat courant avant impôts	-32 747		- 32 747	N/S
Résultat courant / chiffre d'affaires	-19,82 %	%		
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	437		437	N/S
671200 Penalités amendes fisc. & penales	437		437	N/S
Résultat exceptionnel	-437		- 437	N/S
Résultat net Comptable	-33 184		- 33 184	N/S
Résultat net / chiffre d'affaires	-20,08 %	%		